

11-10
Paris, le 16 Juin 1921. 1^{er} février 1921.

Mon cher ami
Il y a bien longtemps il me semble que je n'ai
eu de vos nouvelles! Je sais que vous n'avez guère le temps de
répondre à mes lettres. Vous voyez que je vous en écris
tout de même. J'ai un article à vous dans la G. M. J'ai
recherché que vous vous êtes succédé avec la direction de
cette revue. - Je reçois à temps - en temps de journaux
du Canada & des autres de mes amis. Ainsi, je suis à
peu près au courant de ce qui se passe. Je pense que
l'anxiété de vous n'est plus vertueuse ni moins hypocrite que
jadis, quelques moeurs politiques en général & aller des
tartufes de ^{nos partisans} de ~~de~~ ^{de} toujours les mêmes. J'espère pour
vous au moins que vous n'êtes pas mêlé à ces gens-là, car
je sais que vous avez le tort d'en souffrir. Et comme, au
fond, je suis très mal renseigné, je me demande ce que vous
faites et quelle est votre existence chez nos compatriotes.

à Paris, la vie est rapide et chaque heure
occupée par ce que ne sait pas toujours quoi. De littérature un
peu précieuse, un peu scientifique, j'étais encore il y a deux ou
trois ans. Je suis devenu un polygraphe forcé d'écrire pour
gagner sa vie. Le salaire d'archiviste canadien étant par
trop insuffisant, il m'a bien fallu me créer quelques res-
sources supplémentaires. C'est pourquoi, après mes
lettres de facturation, j'écris des articles et des contes.
Si de plaisir quand même à moi, ma imagination surtout

les sermons, mais est litigieux et parfois tracassier par la rapidité
qu'il faut mettre à l'écriture. Cependant, je peux assurer que
l'œuvre d'un apprenant sur cela, car j'en ai tellement perdu
à ^{Tournaise} ~~ce~~ ^{travaux} ~~travaux~~, si elle n'est en France, qu'il y a lebertisme. A
Paris, il n'y a plus que Dugas & quelques autres fossiles du
symbolisme pour peser l'expression et se libérer à des velle-
tés creuses mais sonores.

A propos de Dugas: il va beaucoup mieux. La situation
semble plus assurée aux arènes ce qui le rend heureux. Je
ne doute pas que vous poursuiviez son affaire en main et
qu'elle ~~allât~~ ^{allât} bien. Tant mieux pour Dugas!

Beau est un charmant garçon un peu faible et très
susceptible, comme on dit. Nous sommes très bons amis lui
et moi.

L. P. Lucin est parti au Canada où il fait une tournée
de concert et libé. Vous le reverrez probablement. Il a eu
de grands succès à Paris & puis deux ans. Je suppose que
ses compatriotes lui feront bon accueil.

Les cardinaux sont en train de faire un pape. Tout Paris,
surtout les romains, s'intéresse à cette élection. Mais quelle
taille pour les canadiens si l'heure de l'adieu fait la hère!
Ce maître d'Espagne & d'Espagne ferait un très mauvais
pape pour les catholiques de Québec, Ontario et de l'ouest.
Mais il paraît que ses chances sont fort minces. Espérez-le.

Un des articles que vous devez par d'écriture
meir je peux vous dire que quand vous le ferez, cela me
fera grand plaisir. Votre f. d. l.

R. Labèque & Royakum

Paris, 1^{er} Février

no
11-11

R - K

~~Extrait de~~

Cher Monsieur

Vous le savez certainement
je me suis fait un plaisir
de vous adresser deux
exemplaires d'un petit
volume qui venait d'être
publié sous le titre "Soleil
levant, Soleil couchant"
et qui réunissait trois
articles de moi parus
en 1921, dans la "Revue
Universelle".

Le Bon

arrivais, en même temps
pour vous expliquer
l'intérêt que pourraient
présenter certaines de ces
études au moment de la
Conférence de Washington
et vous demander si l'un
de vous pourrait se présenter
à l'occasion de quelque réunion
devant laquelle vous auriez
une possibilité d'être
attiré.

Il y a une section
canadienne de la conférence,

je n'ai pu le faire
s'expliquer par une
erreur inévitable.

Je suis tout à fait
favorable à l'idée de la conférence?
Je suis tout prêt à vous
expliquer l'importance
de l'exemple de la plaquette
que je désire voir
portée à la connaissance
du public canadien.

Je suis tout à fait
"Imperial projects and the
Republic of Canada" de
John S. Ewart. H. J.

travaux de l'effort individuel
information très intéressante
concernant la tendance
ultra-autoritaire au
Canada. Mais c'est déjà un
peu ancien. Pourriez-vous
avoir l'obligeance de m'indiquer
un ou deux ouvrages plus
récents sur le même sujet?

Je vous prie
d'agréer, cher monsieur,
un très cordial salut
et assurez-moi personnellement
de ma sympathie

Paul LeFavre

43, rue de Carleton.

Paris, 1er février.

Cher monsieur,

Vers le 15 ou 20 décembre, je me suis fait un plaisir de vous adresser deux exemplaires d'un petit volume qui venait d'être publié sous le titre: "Soleil levant, Soleil couchant", et qui réunissait trois articles de moi parus en 1921 dans la "Revue universelle".

Je vous écrivais, en même temps, pour vous signaler l'intérêt que pouvaient présenter certaines de ces études, au moment de la Conférence de Washington et vous demander s'il ne vous paraîtrait pas opportun d'en faire quelque mention dans la presse avec laquelle vous pourriez avoir des attaches.

N'ayant reçu aucune réponse à ces envois, je crains qu'ils ne se soient égarés par une erreur inexplicable.

Seriez-vous assez aimable pour me fixer à cet égard? Je suis tout prêt à vous expédier deux autres exemplaires de ma plaquette, que je désirerais voir portée à la connaissance du public canadien.

J'ai sous les yeux "Imperial projects and the Republic of Canada", de John S. Ewart. Il s'y trouve des réflexions et des informations très intéressantes concernant la tendance ultra-autonomiste au Canada. Mais c'est déjà un peu ancien. Pourriez-vous avoir l'obligeance de m'indiquer un ou deux ouvrages plus récents sur le même sujet?

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, avec mon cordial souvenir, l'assurance de mes sentiments très distingués.

PAUL LEFAIVRE

73, rue de Courcelles

11-13
St-Hyacinthe, 2 février.

10
Cher Monsieur Asselin,

Je vous remercie d'avoir
assisté à ma conférence et d'en avoir
publié dans le "Matin" un verbeux et
sevère rapport. Ce dernier concorde
avec vos impressions verbales, communiquées
après la séance à ce bon notaire L., et
forme une fois de plus une parfaite sim-
plicité. C'est pourquoi je vous salue que des
restrictions non moins que des louanges.
"Un pur trouve toujours un plus pur qui
l'épouse," comme dit Agassiz.
Et le P. Doyon, comme il se fut égayé de vos
remarques, s'il ne voyageait en ce moment
dans la Nouv. Angleterre, et si un vilain caillot
de sang ne voyageait aussi — lentement, mais
sûrement — à travers sa carotide occipitale. Il
est tombé à demi paralysé en novembre, et la
prochaine imprudence, je le crains, l'écraiera. Priez
pour ce bon ami.

Cordialement à vous -

Antonio Lacourda, O.P.

—La Revue dominicaine publiera en janvier une importante étude du Père Leduc sur les conséquences du jugement du Conseil Privé de Londres dans la cause matrimoniale Tremblay-Despatie. Elle publiera également, dans les premiers mois de l'année nouvelle, des articles de MM. les abbés Alphonse Brosseau, Armand Beauregard, Henri Jeannotte et Joseph-Marie Mélançon. — M. A. L.

RECENSIONS

Henri d'ARLES — "Nos historiens" — *Cours de critique littéraire professé à Montréal à Montréal sous les auspices de l'Action française.* Bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1921.

Chacun sait que M. Henri d'Arles, cet écrivain nomade de pensée et de sentiment comme de vie extérieure, a jeté récemment son dévolu sur les nationalistes de Montréal. Ceux-ci ont ouvert leur porte à son caprice, sans se montrer ni dupes ni revêches, au fait sans doute de son errante destinée, mais bien aises de voir leur programme accepté par un militant d'outre-quarante-cinquième qui, à part ses dons littéraires, avait la réputation de corser l'annonce et de faire la mode partout où il séjournait. L'événement justifia temporairement leur espoir. Une première réunion convoquée au Monument National le remplit à sa capacité. Presque aussi intéressante, la série 1920-21 des conférences de l'Action française semble avoir été plus utile et plus efficace que celles où figuraient divers orateurs. Comment? En concentrant l'attention du public vers un seul thème: *Nos historiens*. Mais alors qu'on s'attendait, pour l'avenir, à le voir traiter successivement tous les genres littéraires au Canada, l'hôte d'une saison pliait bagage et repassait les mers.

Nous avons, ici même et ailleurs, apprécié plus d'une fois le style, la méthode et le contenu des dernières publications de M. Henri d'Arles. Eradé du genre paysagiste où il suivait pauvrement la trace de Pierre Loui, confiné pour l'heure dans la critique et l'histoire, ce qui déjà mérite approbation, il apporte à ses travaux d'exposition et de recherche un esprit clair et probe, le souci légitime d'intéresser par le moyen d'une thèse, mais en tout respect de l'exactitude historique. Personne que je sache n'a encore discrédité ses sources ou son art de les utiliser, et il serait arbitraire et faux de lui nier dans ce domaine une sorte de vocation tardive à laquelle n'aura guère manqué autre chose que les années perdues.

Toutes ces bonnes qualités apparaissent de nouveau dans son cours imprimé: *Nos historiens*. L'oeuvre ne se ressent que moyennement, des circonstances hâtives dans lesquelles elle fut rédigée, et c'est tout à l'honneur du rédacteur. Même une certaine allégresse circule, on dirait, à travers ces pages et leur communique fraîcheur et vie. "Si votre métier d'écrivain n'est pas pour vous

- Revue dominicaine, vol. 2, p. 107
 - Revue dominicaine, vol. 2, p. 107
 - Revue dominicaine, vol. 2, p. 107

une fête perpétuelle, comment prétendez-vous émouvoir ou divertir autrui?" (L. Daudet.) Pareil reproche ne saurait atteindre l'ex-conférencier de l'*Action française*. On peut dire que "l'écriture artiste" l'absorbe depuis plus de vingt-cinq ans. Ce qu'il en récolte de satisfaction intime et de gloire externe fait la fête habituelle de son existence qui en reçoit par là quelque unité. Cela se voit à certains développements que le lecteur juge inutiles, mais qu'il suivra quand même jusqu'au bout. Parceque devenue sienne, et distinguée pour autant, notre "pâle esthète" étire sans remission une idée parfois banale, déjà admise par toute la communauté. Il s'applique au besoin à pimenter la sauce par un vain apport d'érudition. Il mobilise Paul Bourget pour établir que "l'évangile est un livre plein de mystères." (*Le mystère de l'Eucharistie*) et Charles Maurras pour lui faire déclarer gravement que "toutes les questions d'emprunt et de plagiat sont complexes." (*Nos historiens*, p. 70).— Cet abus qu'on tolère démontre excellemment qu'un écrivain qui s'intéresse à son art finit toujours, comme l'orateur bien pénétré de sa harangue, par commander l'attention et souvent la retenir sous le charme, s'agit-il de clichés sournois ou de poncifs inavoués.

Par un abus contraire il arrive à M. Henri d'Arles de prétendre forcer l'attention du public, soit en lançant une idée un peu trop originale, soit en versant dans l'extrême actualité. Sa conférence aux jeunes: *Variations sur notre parole*, préconise la formation d'une langue canadienne absolument nôtre, absolument distincte du parler français: brillante théorie utopiste qu'un fonctionnaire *civil* a réfutée d'une façon brutale et péremptoire, dans un article qu'il aurait dû signer plutôt qu'intituler, d'un nom sauvage. Et voici que dans le volume à nous adressé par l'*Action française*, on voit figurer — à la place sans doute des abbés Laverdière, Casgrain et Gosselin — deux vivants à tendances opposées, dont l'un ouvre à peine sa carrière historique et dont l'autre n'a pas dit son dernier mot: l'abbé Groulx et Thomas Chapais. Que le professeur soit parvenu de la sorte à garnir quelques banquettes de plus, cela est tout naturel, à cause du joli scandale flottant dans l'air. Que tous ces auditeurs aient approuvé le choix des modèles et l'esprit de la dissertation, cela ne paraît guère possible, et les paroles conciliatoires du Président d'honneur de l'assemblée en disent assez long sous ce rapport. Pour nous, nous croyons qu'après avoir établi lui-même, en diverses occasions, la différence entre un *cours* et un *discours*, Henri d'Arles aurait dû livrer jusqu'à la fin une critique vraiment scientifique, aux trois quarts définitive, et pour cela exhumer le passé, planter des jalons stables pour l'avenir, mais laisser de côté un présent plein de failles et d'embûches, voué longtemps encore aux préférences passionnées des hommes.

"C'est un bien autre son, le son même de la vérité," que rendent le cours liminaire et les admirables portraits de Garneau et de Thurotte. Et c'est grâce à eux que l'auteur, de tant de volumes et de plaquettes sera justifiable de poser sur son dernier-né un regard plus attendri, plus paternel que sur la file des devanciers.

M.-A. L.

Abbé MILLOT — "Plans de Sermons pour les principales Fêtes de l'année." Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

L'auteur nous présente 373 pages de plans pour 25 Fêtes, ce qui donne une moyenne de 15 pages pour chaque sujet. Il y a

quilles
p.

11-13

3 février - 1922

Mon cher M. Asselin - Tout va bien. Nantais m'a fait part de vos remarques - je ferai distribuer 2000 copies un peu partout. Ai reçu ce matin 25 sous de papier du R.R. Lamasche qui veut cinq exemplaires de votre article. Si vous avez q.q. chose à publier cette semaine faites le moi parvenir s.v.p. avant 10 heures pressés demain matin - à cause du bulletin, si vous avez q.q. chose tel. le titre au plus vite. Poignée de main

MM. tel: est 893

P.S. Nantais organise mes dépôts.
Estuyez ce charabia.

Cambridge, 5 février 1844

Ber Ami - Il y a fort longtemps que je
n'ai eu de vos nouvelles. J'ai seulement eu
le plaisir de vous lire dans la Revue, et
j'ai bien aimé surtout votre dernier article,
où l'on sent une ~~très~~ sincère et franche
motivité. Je crois que, de mon côté, je toucherais
à la fin de ma carrière littéraire, ou du moins
elle court risque d'être interrompue pour encore
une vingtaine d'années. Madeline a soudain
sans aucune raison que je sache, fait volte-
face complète. Après tant de protestations
espérées de votre part, même de dévouements, aux
quels j'avoue ~~avoir~~ ~~apprécié~~ eu, la volta
que s'est prise à ne plus répondre à mes
lettres, à ne me payer même qu'après deux
mois de retard, à me refuser les explications
les plus légitimes, à me témoigner en un mot
assez clairement que je lui suis - et alors je
suis en grâce: j'ai refusé de lui envoyer ma
prose si moins qu'elle ne me dise qu'elle la
veut, et qu'elle me traite avec les égards
au moins les plus élémentaires. Je lui

ai signifié cet ultimatum, il y a un dizaine
de jours, et elle continue à jeter notes.
Aussi vous voyez que c'est bien cassé... Je
ne m'en traîne plus, comme dit Bossuet: cette
Revue m'a toujours horripilé par beaucoup
de côtés, et je l'ai dit franchement à la direction.
C'est cette franchise, sans doute, qui me "voient",
mais elle me voient changée en tournoisvie,
ce qui est la que ce misérable système de
différence qui ne me laisse même pas savoir ce
qu'on a contre moi? J'ai offert vingt fois de
me retirer gracieusement si je devenais un
embarras, mais au moins qu'on me le dise!
Après tout cela, il se pourrait mesurer que
j'eusse demandé une lettre splendide
chargée d'excuses et de contritions: mais,
je vous l'avoue en confiance, je suis dé-
goûté. Si je continue à écrire là-dedans,
ce sera dans des vues tellement mercenaires
que j'en ai honte d'avance. Faites-moi le
plaisir, n'est-ce pas, de ne pas souffler
un mot de ceci à Madeline; je serais très con-
traint si elle croyait que j'attache quelque
importance à ma réputation d'avis-la-
Revue Moderne. Elle a mesuré un de mes

articles (par Jean Charbonneau) qu'elle a au-
roulé pour le mois-ci. Je suppose que ce sera
le dernier, si même elle le publie. En tout
cas, l'occasion est bonne pour vous remercier
de m'avoir prouvé ces quinze mois de réveil
littéraire, au milieu du coma gras et putré-
fié qui constitue mon état normal. Le public,
qui constitue mon état normal, ne m'a pas trop mal
regardé, et même, parmi les meilleurs, même,
il n'y a que Mlle Taschereau qui ait
regardé un peu... Le tout restera pour moi
un très agréable souvenir...

Pardonnez-moi donc m'adresser maintenant
au Financier, et vous demander ce qui est
advenu à la Corporation Holaise de Saint-
Bernardin de Montréal. Est-elle en banque
route? Je n'ai pu me faire payer, ni
à New-York ni à Montréal, les derniers
coupons échus en Novembre dernier.
La Banque Molson a écrit à celle d'ici
qu'elle "n'avait pas l'autorisation" de
payer ces coupons. Cela me fait croire qu'il
y a quelque chose de roche, et vous devez savoir
exactement ce qui en est. Je vous serais bien
reconnaissant de me transmettre cette infor-
mation, et de me donner au besoin les avis

que vous jugerez utiles -

Merci d'avance, et croyez-moi,

Très cordialement,

Votre tout dévoué

Louis Dauterive



Montréal, 7 février 1922.

M. Roger Maillot,
162, rue S.-Denis,
Montréal.

Mon cher Maillot,

J'ai fait à mon article deux ou trois petites corrections. J'espère que vous pourrez les reporter sur l'épreuve. Si vous avez besoin d'une citation, j'en aurais une qui remplirait à peu près une colonne et demie et qui ne serait pas sans intérêt.

Cordialement à vous,

OA/FL

Montréal, 3 février 1922.

M. Eugène Sears,
97, rue Walden,
Cambridge (Mass.).

Cher ami,

En attendant de pouvoir répondre à vos autres questions, je vous renseigne immédiatement sur la situation financière de la Commission scolaire de S.-Bernardin.

Informations prises, je constate que cette Commission est bel et bien en défaut dans le service de ses emprunts, comme l'étaient l'année dernière les quatre villes de la banlieue montréalaise que le Parlement provincial a sauvées depuis. Il se fait en ce moment des instances pour la faire tomber sous l'autorité de la Commission montréalaise, ce qui garantirait absolument ses obligations. Par elle-même, elle est loin d'être insolvable, mais, prélevant la plus grande partie de ses impôts sur du terrain nu, elle éprouve depuis quelque temps beaucoup de difficultés à les recouvrer. Aucun de ses emprunts ne fut placé par notre maison; il est seulement arrivé cette chose assez banale^{! que} quelques-unes de ses obligations se sont glissées dans notre portefeuille, par voie d'arbitrage ou autrement, à une époque où le défaut n'avait pas encore été constaté. C'est ainsi que vous êtes devenu par notre intermédiaire son créancier pour la somme de \$300. Comme c'est sur mon conseil, sinon sur mes indications particulières, que vous avez placé cet argent (je crois me rappeler que je vous avais proposé d'abord de l'Outremont ou du Verdun), nous serons heureux de payer vos coupons tant qu'ils seront en souffrance. Veuillez nous les envoyer et vous en recevrez le montant par un prochain courrier avec la prime de change calculée au cours du jour.

Quant au sort de votre capital, je ne crois pas qu'il doive vous inspirer aucune inquiétude. Sur plus de 1500 commissions scolaires qu'il y a actuellement en notre province, pas une seule n'a jamais fait faillite. Vous savez en outre que chez nous les obligations scolaires, émises distinctement des obligations municipales, ont en loi priorité sur ces dernières.

(2)

Avec le profond regret d'avoir été involontairement
la cause de vos ennuis, je demande la permission de continuer à me
souscrire

Votre tout dévoué serviteur et ami,

P.S. Notre amie commune est très malade depuis quelque temps.
Comme nous ne sommes pas admis à la voir, je ne saurais
vous dire exactement de quoi elle souffre. Je crois
seulement savoir qu'elle avait depuis quelque temps des
ennuis d'argent. Je vous en parlerai plus au long dans
une autre lettre.

GA/FL

Montréal, Canada, 9 février 1922.

A l'Administration du Monde nouveau,
Boulevard Raspail, 42,
Paris (VIIe).

Messieurs,

Je reçois depuis quelque temps votre revue. J'ai le regret de vous dire que je n'ai nullement l'intention de m'y abonner. Quant à lire des périodiques qui puent l'argent anglais, on en peut trouver des masses au Canada. Votre article sur cette gigantesque fripouille de Lloyd George, signé Hertz, est digne de feu Cornélius.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

90, rue S.-Jacques.

Congr / 6^e.

Cambridge, 9 février
11-18

Cher Ami :

Je vous remercie cordialement des renseignements que vous m'avez si promptement fournis au sujet de vos obligations Saint Bernardin. Veuillez croire qu'à aucun moment je n'ai pensé à vous rendre responsable d'un accident possible qui n'est déprécié ces valeurs. La perte infortunée et totale que je vous devrais la même obligation pour vous être intéressé à cet achat sur ma demande et au meilleur de votre connaissance. — J'hésite donc beaucoup à vous envoyer les coupures in souffrance, comme vous avez la bonté de m'en offrir. Je voudrais être bien sûr d'abord que c'est la maison Versailles, Vidrieraie & Boulay qui me fait cette offre par votre intermédiaire, et qu'elle ne représente pas de votre part une délicatesse personnelle et très excessive. Si ce tout vos banquiers qui consentiraient à avancer le montant de ces coupures, avec

la perspective sans doute de te les faire
un boursier plus tard, alors j'aurais moins
de scrupule, et tu en serais pas moins
reconnaisant de ce service, que je recon-
naîtrais ne m'être dû à aucun titre
de justice... Quant vous avez occasion
de m'écrire de nouveau, voudriez-vous me
rassurer tout-à-fait sur ce point?..

Ce que vous me dites de Mme
Flaquein me montre comme, avec
toutes sortes d'apparues raisons, on
peut être encore trop hâtif dans les
jugements qu'on porte sur autrui. Le
jour même que je vous ai écrit, je
recevais moi-même une lettre de M.

Volon, le gérant de la Revue Moderne,
m'annonçant que la directrice, atteinte
d'une forte grippe et au lit depuis
une semaine, s'avait prié de me assurer
que rien n'était changé à mon sujet, et
qu'elle comptait sur ma collaboration
comme par le passé. Et sans doute

cette maladie n'expliquerait pas tout-à-
fait de si longs retards et un si étrange
silence; - mais ce que vous ajoutez au
sujet de difficultés financières, etc. Vraiment
peut-être bon pour, solver l'unique...
Ainsi j'ai pu être égoïste et inconsidéré
sans le savoir...

J'ai lu ces jours-ci pour la première
fois Maria Chapdelaine, et j'en pense
ce qu'en pense tout le monde. En dehors
des autres qualités maîtresses, ce qui est
épatant c'est sa justesse absolue, sa pré-
cision minutieuse avec laquelle cet étran-
ger a saisi et reproduit le langage Cana-
dien, sans jamais glisser dans sa nota-
tion rien de caricatural et de forcé. Je
crois que pas un de nos auteurs de l'école
n'en a fait autant. Trop souvent quand
nos écrivains mettent en scène des "habi-
tants", ils grossissent, ils accumulent,
s'imaginant qu'ils doivent forcément
être "drôles"... Elle ne réussit pas à

fixer le charme, la puissance d'expres-
sion sérieuse, du vocabulaire total.
Mais Hénou, lui, est resté parfaitement
naturel, et a fait servir cette langue
à l'expression de sentiments aussi
multiples que l'âme elle-même.

C'est à vous, n'est-ce pas, que je dois
deux ou trois articles de journaux ayant
rapport au dernier volume d'Alphonse
Beaugrand? Je vous en remercie, et j'en
ferai tout profit dans la toute notice
que j'écrirai sans doute moi-même de
livre si à double tré inégal; mais j'en trouve
une excellence sublime dans sa rareté: - il
n'est pas plaque, inventé et saux mes-
cle, il n'est pas une collection d'échos
et de reflets; il exprime une pensée indi-
pendante et personnelle dans un style
qui, même lorsqu'il est atroce, l'est tou-
jours à la façon. Il est original: et,
grand Dieu! comment cela vous sort de l'or-
dinaire de pouvoir dire cela d'une œuvre!

Je demeure votre bien cordialement

Louis Duroy

1 vo 11-19

Jour de Paris

Cher Monsieur,

Votre lettre du 30 décembre vient de me parvenir, portant sur son enveloppe le timbre postal du 26 Janvier ! C'est à qui l'on appliquera le timbre d'attente ou ne s'accroche aucun message. Comme arrivée contenant un petit envoi de l'an dernier.

Très cordialement

excellent manifest
 publi: dans l'entente
 en regard aux mariages
 de Jérusalem, f. m.
 demande de la Théologie
 grande, dans l'opinion
 que nous vivons, l'histoire
 vaine à une petite
 brèche... la discipline
 civile de l'empire
 le mariage domestique
 fidele vie de vie, a son pied,
 dans le point. Plus
 deux prophètes fournissent

à propos de ~~ministres~~
 en point aux questions.
 Il est très probable que
 le Déclin rapide de Mr.
 Lloyd George, en Palestine
 anglais, basé de la part de
 Chute de Brien, et
 certain sont fonctionnaires
 de G. D. Gray en classe
 les points d'un régime
 peu. lequel le déclin
 l'homme d'Etat s'épanouissent
 dans l'autre, le prétendant
 actuellement le crédit,

Je passerais avec eux
le jour et la nuit, et
au profit de mes études
de l'ambassadeur personnel.

Je crois que,
si l'on se frotte, d'un certain
en Canada
son plan de formation qui
commencerait à tomber dans
le domaine public, les
journalistes canadiens, doit
vous parler d'ailleurs en
oreille plus attentive.

Mattaché
Léonard J. J. J. J. J.

ou d'idées, et comme
un impromptu au sujet d'une
étude sur la culture
et l'éducation :

The Imperial projects and
the Republic of Canada
par John Stewart, K.C.

A lire et à discuter.
Un seul jugement de vrai
experte les assertions.

Par un certain
vicar, au Centre d'une
franchise, le sujet de
par M. Baile, par
le Dr. Brown, a été
un certain jour.

LE PORTEFEUILLE

et le JOURNAL DU LUNDI réunis

Revue pratique de Documentation Financière

Le Numéro : 75 centimes

Deuxième année. — N° 42

Jeu'di 9 Février 1922

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

11, Rue Saint-Augustin, PARIS (2^e)

Téléphone : Louvre 29-09

RÉDACTEUR EN CHEF :

Raymond BOULIÈRE

Les Pactes de Sécurité

EQUIVOQUES ET PRÉCISIONS

Tandis que se discutent à Londres les conditions définitives du pacte anglo-français dit de « sécurité », il ne faut pas oublier qu'un pacte anglo-belge plus ou moins semblable est, lui aussi, en cours de négociation. Les lenteurs de la procédure viendront, sans doute, de ce que les deux projets poursuivent, du côté anglais, où ils ont pris naissance, un objectif officiel et plusieurs objectifs plus dissimulés, tandis que, du côté belge, comme du côté français, des Cabinets nouveaux se trouvent obligés d'attacher au moins autant d'importance aux buts dissimulés qu'au but officiel et qu'ils réclament de ce chef de substantiels réajustements.

Indépendamment, en effet, des rectifications que la Belgique peut réclamer pour certaines clauses du projet qui lui est proposé, il est une stipulation à laquelle, pensons-nous, elle souscrira difficilement, c'est-à-dire celle qui lui interdirait tout traité jugé incompatible avec le présent accord. Autant vaudrait, pour la Belgique, signer son retour à son ancienne neutralisation, solution que nos amis de Bruxelles ont déjà réprouvée avec vigueur. Il s'en suivrait qu'il faudrait renoncer, du même coup, à voir se réaliser cette alliance complète et permanente franco-belge, souhaitée en Belgique et en France par tant d'esprits pré-

gnés, de voir l'Angleterre ranger à nos côtés toutes ses forces navales, terrestres et aériennes en cas d'agression allemande non provoquée sur le sol français ou belge, nous pourrions, et nos amis belges tout comme nous, mettre un crêpe à nos drapeaux et à nos tambours. Il ne s'agirait plus des chicanes, des fourberies financières, des camouflages et des assassinats isolés dont l'histoire de nos relations avec l'Allemagne est pleine pour ces deux dernières années. Aux yeux des Chancelleries et pour l'opinion des deux mondes, ce premier refoulement des vainqueurs serait la première grande revanche allemande et la cote de notre crédit, reflet de notre prestige national, ne manquerait pas d'en ressentir le contre-coup sur tous les marchés de l'univers.

Nos amis anglais ne nous en voudront pas de serrer le problème d'un peu près et d'en dégager sommairement, tout d'abord, ce qu'il y a d'officiellement avantageux pour l'Angleterre dans un pacte qu'elle voudrait faire passer pour *unilatéral* et qui, en fait, ne l'est pas. C'est M. Lloyd George lui-même qui, dans son memorandum au gouvernement italien, a complaisamment énuméré ces avantages spéciaux pour justifier la non-participation de l'Italie à la convention en vue... « Les armées envahissantes de

la France. » Ils suffisent à indiquer le caractère *bilatéral* que, dans l'esprit même du Premier Ministre anglais, revêtirait le contrat. A nous d'en tirer parti.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule réflexion qui s'impose. La solidité de la base juridique que présentera le dit pacte, quel qu'il soit, n'est pas la même que celle du Traité de Versailles. Ce Traité, et par conséquent les articles 43 à 45 qui nous donnent des garanties supérieures à celles du projet actuel, a été signé par l'Empire britannique au nom de ses Dominions. Or, l'article IV du texte proposé spécifie que l'adhésion des Dominions (en y comprenant, bien entendu, l'Irlande), sera sollicitée, ce qui suppose leur liberté de s'abstenir et de faire, en somme, bande à part. A lui seul, cet article IV marque toute la déperdition de forces subie, dans l'espace de deux ou trois ans, par la communauté connue sous le nom d'Empire britannique. C'est que chacune des grandes parties composant l'Empire, Irlande, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie, Indes, est pourvue aujourd'hui de chartes, de privilèges et de franchises en vertu desquels, soit au sein de la Société des Nations, soit à Londres même, elle traite d'égal à égal avec la Couronne, quand il s'agit des intérêts généraux de la Communauté. On l'a bien vu à la Conférence impériale de l'été dernier, où les Dominions ont brisé l'alliance anglo-japonaise.

Mais, la France ? La France, lorsqu'elle s'engage, a-t-elle à consulter ses colonies, ses possessions lointaines ou rapprochées, et ne fait-elle pas bloc avec elles, quand elle donne sa signature ou qu'elle présente l'inventaire de son ar-

ÉQUIVOQUES ET PRÉCISIONS

Tandis que se discutent à Londres les conditions définitives du pacte anglo-français dit de « sécurité », il ne faut pas oublier qu'un pacte anglo-belge plus ou moins semblable est, lui aussi, en cours de négociation. Les lenteurs de la procédure viendront, sans doute, de ce que les deux projets poursuivent, du côté anglais, où ils ont pris naissance, un objectif officiel et plusieurs objectifs plus dissimulés, tandis que, du côté belge, comme du côté français, des Cabinets nouveaux se trouvent obligés d'attacher au moins autant d'importance aux buts dissimulés qu'au but officiel et qu'ils déclament de ce chef de substantiels réajustements.

Indépendamment, en effet, des rectifications que la Belgique peut réclamer pour certaines clauses du projet qui lui est proposé, il est une stipulation à laquelle, pensons-nous, elle souscrittra difficilement, c'est-à-dire celle qui lui interdirait tout traité *jugé incompartible avec le présent accord*. Autant vaudrait, pour la Belgique, signer son retour à son ancienne neutralisation, solution que nos amis de Bruxelles ont déjà reprochée avec vigueur. Il s'en suivrait qu'il faudrait reculer, du même coup, à voir se réaliser cette alliance complète et permanente franco-belge souhaitée en Belgique et en France par tant d'esprits prévoyants, et qui apporterait, par elle-même, la solution de presque tous les grands problèmes de l'Europe occidentale.

Quant à la France, les graves concessions dont elle ferait hommage au Congrès de Gênes, et dont la garantie britannique sur notre frontière serait, en principe, la compensation, impliquent, certes-là, dans la pensée du gouvernement anglais, une extension dont la Belgique doit se préoccuper autant que nous, et qui serait plus onéreuse encore dans ses conséquences : l'évacuation anticipée de la vallée du Rhin.

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne croyons pas téméraire d'affirmer que si cette reculade prématurée avait lieu, si les troupes belges, si l'armée du général De Wittte devaient battre en retraite devant le reflux de l'omnipotence prussienne, sans autre satisfaction que l'assurance de dix ans, pour vingt ans

même, de voir l'Anglais ranger à nos côtés toutes ses forces navales, terrestres et aériennes en cas d'agression allemande *non provoquée* sur le sol français ou belge, nous pourrions, et nos amis belges tout comme nous, mettre un crêpe à nos drapeaux et à nos tambours. Il ne s'agirait plus des châteaux, des fourmies financières, des canouffages et des assassinats isolés dont l'histoire de nos relations avec l'Allemagne est pleine pour ces deux dernières années. Aux yeux des Chancelleries et pour l'opinion des deux mondes, ce premier retourlement des vainqueurs serait la première, grande revanche allemande et la cote de notre crédit, reflet de notre prestige national, ne manquerait pas d'en ressusciter le contre-coup sur tous les marchés de l'univers.

Nos amis anglais ne nous en voudront pas de servir le problème d'un peu près et d'en dégager sommairement, tout d'abord, ce qu'il y a d'officiellement avoué pour l'Angleterre dans un pacte qu'elle voudrait faire passer pour *unilatéral* et qui, en fait, ne l'est pas. C'est M. Lloyd George lui-même qui, dans son memorandum au gouvernement italien, a complaisamment énuméré ces avantages spéciaux pour justifier la non-participation de l'Italie à la convention en vue... « Les armées envahissantes de l'Allemagne ont passé en 1914 tout près des ports de la Manche, pour être arrêtées enfin, en France et en Flandre, sur une ligne plus rapprochée de la côte anglaise que toute autre partie du continent. Le son des canons allemands a été entendu tous les jours en Angleterre, et pendant quatre ans. L'Angleterre sait que si dans quelque lutte à venir, l'Allemagne réussissait à fixer son artilleur sur la côte française, Londres lui-même se trouverait à la portée de ses obus. Les campagnes de la France recouvrent aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de morts britanniques appartenant à la Métropole comme à ses Dominions. L'Empire Britannique tout entier est représenté par ses tombes : le Grand-Breagne a donc intérêt, tout autant que la France, à assurer que les sacrifices de ses peuples anglais et français n'ont pas été consentis en vain. »

Relevons ces mots : « tout autant que

Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule réflexion qui s'impose. La solidité de la base juridique que présentera le dit pacte, quel qu'il soit, n'est pas la même que celle du Traité de Versailles. Ce Traité, et par conséquent les articles 40 à 45 qui nous donnent des garanties supérieures à celles du projet actuel, a été signé par l'Empire britannique au nom de ses Dominions. Or, l'article IV du texte proposé spécifie que l'adhésion des Dominions (en y comprenant, bien entendu, l'Irlande), sera sollicitée, ce qui suppose leur liberté de s'abstenir et de faire, en somme, bande à part. A lui seul, cet article IV marque toute la déperdition de forces subie, dans l'espace de deux ou trois ans, par la communauté connue sous le nom d'Empire britannique. C'est que chacune des grandes parties composant l'Empire, Irlande, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie, Indes, est pourvue aujourd'hui de chartes, de privilèges et de franchises en vertu desquels, soit au sein de la Société des Nations, soit à Londres même, elle traite d'égal à égal avec la Couronne, quand il s'agit des intérêts généraux de la Communauté. On l'a bien vu à la Conférence impériale de l'été dernier, où les Dominions ont brisé l'alliance anglo-japonaise.

Mais, la France ? La France, lorsqu'elle s'engage, a-t-elle à consulter ses colonies, ses possessions lointaines ou rapprochées, et ne fait-elle pas bloc avec elles, quand elle donne sa signature ou qu'elle présente l'inventaire de son apport ? La encore se relève en notre faveur une différence à utiliser.

Ce mot d'inventaire paraît ici tout à fait à sa place, et il est à souhaiter, si l'alliance s'impose, que les opérations éliminatives qu'il comporte, catalogues, bilans, nomenclatures, hypothèques, colonies des profits et pertes, tableau des promesses, et surtout des menaces de l'avenir, soient appliquées à l'apport anglo-bretonien-nous, pour notre part, cette utile épreuve, puisque, loin de nous trouver trop faibles, nos partenaires se plaindront, comme on dit, que la mariée soit trop belle, et nous trouveront trop forts ? Heureux si l'inventaire anglais devait nous offrir le même sujet de critique, non pas, certes, pour en prendre ombre, mais, bien au contraire, pour nous en féliciter.

Paul LE FAIVRE,
Ministre pénitentiaire.

Jeu'di 9 février.

Cher monsieur,

Votre lettre du 30 décembre, qui vient seulement de me parvenir, portait sur son enveloppe le timbre postal du 26 janvier! C'est ce qui vous expliquera mes doutes en ne recevant aucune marque de bonne arrivée concernant mon petit envoi de l'an dernier.

Etant donné votre excellent manifeste publié dans l'Autorité, en réponse ~~aux~~ Germanophiles, je me demande si d'Hellencourt prendra, dans l'organe que vous visiez, l'intérêt voulu à ma petite brochure. Les difficultés croissantes de l'Empire britannique me donnant jusqu'ici raison, à peu près, sur tous les points. Mes deux graphiques fourniraient à ce propos des mises au point assez opportunes. Il est assez notable que le déclin rapide de M. Lloyd George au Parlement anglais suive de si près la chute de Briand, et de certains hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay qui étaient les pivots d'une politique grâce à laquelle les deux hommes d'Etat s'épaulaient l'un l'autre, se prêtaient mutuellement leur crédit, se passaient entre eux le séné et la rhubarbe, au profit pur et simple de leurs combinaisons personnelles.

Je crois que, si l'on répète d'un certain ton, au Canada, les informations qui commencent à tomber dans le domaine public, les journalistes canadiens dont vous parlez ouvriront une oreille plus attentive.

J'attacherais beaucoup de prix, dans cet ordre d'idées, à connaître vos impressions au sujet d'une étude que j'ai sous les yeux et qui est intitulée: Imperial projects and the Republic of Canada, par John Ewart, K.C.

Ce livre est très suggestif! Sur quel fondement de vrai repose ses assertions?

Nous avons entendu récemment, au Comité France-Amérique, le compte rendu que M. Bouglé, professeur à la Sorbonne, a bien voulu nous communiquer, à la suite de sa mission auprès de l'Université de MacGuill. Ses impressions ont été fort goûtées et son voyage paraît avoir laissé d'heureuses semences que les amis comme vous aideront à porter leurs fruits.

Au revoir, cher monsieur, veuillez agréer la cordiale expression de nos sentiments très distingués.

P. LEFAIVRE

73, rue de Courcelles
Paris

Quebec, Jan-9-22

Monsieur Le Major O. Melin
Montreal

Monsieur

Quisque n'ayant pas
 l'honneur de vous connaître, permitez
 moi de venir vous offrir mes plus cordiaux
 remerciements et l'expression de ma plus
 profonde reconnaissance pour les quelques
 lignes de la vie du Capt. Lefevre, parues
 en janvier dernier dans la "Revue Moderne".
 Le Cher Lefevre, était mon enfant et nous
 avons été grandement étonnés en lisant
 et plaignant cet article intitulé "Les trois Lefevre".
 Le Cher enfant avait bien raison de lui
 très souvent devant nous et ses amis.
 Qui connaît le Major Melin, peut se
 vanter de connaître le Canadien noble et
 loyal par excellence.
 Et il se plaignait à nous rappeler Laurent
 Comte la Providence l'avait favorisé
 en vous pensant.

J. S. Lorrain - d'avoir été l'un de vos intimes
amis et Compagnon d'armes et peut-être d'en
avoir pris quelques formations de vous.

En vous quittant pour l'Europe, il permettait
à sa mère, une photo. de vous et lui, qui fait
le plus bel hommage de votre humble fidèle
et l'un de nos plus précieuses reliques de ce
Cher-disparu.

La noble épouse, comme ses chers
petits-enfants, sont pour nous, l'ami Cher Lorrain.

Une Consecration de vous le plus précieux
souvenir et votre famille comme nous, vous
offrant ~~de~~ nouveau nos sincères penes-
-sées dans les immortelles fleurs, qui
embellissent aujourdhui la mémoire de
votre regretté Capitaine.

Veuillez me croire toujours
Vos Votés, votre humble et
reconnaissant-pensées

O. Ed. Roy
31 St. Gabriel
Québec

11-21
Montréal, 13 février 1922.

Sir Hermias Laporte,
Montréal.

Cher Monsieur Laporte,

Je vous envoie avec plaisir les précisions que vous m'avez demandées samedi relativement à l'achat de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau.

Cette bibliothèque comprend quelque 5,000 volumes. Elle est restée intacte jusqu'ici, mais les héritiers la font vendre dans quelques jours à l'enchère. La petite-fille de Papineau, Mademoiselle Augustine Bourassa, croit avec raison qu'il faudrait conserver ce bien national. Sur son initiative, un comité composé de l'honorable M. David, M. Victor Morin, M. Guy Vanier et quelques autres, s'est constitué pour tenter d'acheter la bibliothèque en bloc au moyen d'une souscription publique, en vue d'en faire cadeau à la Bibliothèque S.-Sulpice ou quelque autre institution semblable. Vu le peu de temps qui reste, inutile de songer à une grande souscription populaire; il faut forcément s'adresser à un certain nombre de personnes capables de souscrire largement et assez patriotes pour le faire. La famille Bourassa a donné l'exemple en s'inscrivant pour \$400; d'autres parents ont mis ensemble \$300. On prévoit qu'il faudra peut-être jusqu'à \$5,000.

C'est après avoir reçu de Mademoiselle Bourassa elle-même l'exposé de ces faits que je me suis permis de vous demander samedi la souscription de \$100 que vous avez eu l'extrême amabilité de me promettre. Mademoiselle Bourassa, en vous remettant cette lettre, vous dira que depuis samedi elle a fait des arrangements pour que les chèques de souscription soient faits à l'ordre de M. Lafrenière, de la Banque d'Hochelega, "pour le comité de la Bibliothèque L.-J. Papineau." Elle vous fournira tous autres renseignements que vous pourriez désirer,

(2)

et je ne doute pas que vous éprouviez autant de plaisir à lui
donner que j'en ai eu à la recevoir.

Croyez, cher Monsieur Laporte, à la très grande
estime de

Votre tout dévoué serviteur,

CA/FL



Personnel

Montréal, 13 février 1922.

M. Eugène Sears,
97, Walden Street,
Cambridge, Mass.

Cher ami,

C'est la maison qui vous paiera vos coupons, et elle le fera jusqu'à échéance du capital. Ne vous étonnez pas de cette libéralité, car nous sommes sûrs de ne rien perdre en définitive, et, au surplus, il nous passe par les mains si peu de valeurs de cette nature que la responsabilité n'est pas aussi grande qu'elle ne paraît.

Ce n'est malheureusement pas à moi que vous devez les articles relatifs au dernier volume de Beauregard. En revanche, je vous envoie trois numéros d'une feuille qui fut longtemps "de chou" sous le titre de Matin, et qui s'appelle maintenant le Matin pour le plaisir des gens intelligents.

Je suis heureux que votre jugement sur l'ouvrage de Louis Hémon s'accorde avec le mien, mais je n'en suis pas surpris: le sujet n'admet guère de divergence de vues.

Cordialement à vous,

GA/CR

Montréal, 14 février 1922.

M. C.-E. LeRoy,
31, rue S.-Gabriel
Québec

Cher monsieur LeRoy,

L'estime que me portait votre fils, je la lui
rendais au centuple. La plus grande satisfaction que
j'éprouve en relisant mon article, c'est de n'y avoir
pas dépassé ma pensée sur un seul point. Je suis
heureux que cet hommage tardif à votre cher enfant
vous ait apporté quelque consolation ^{dans} votre deuil.

Respectueusement à vous,

11-34

Montréal, 14 février 1922.

M. Roger Willet,
169, rue S.-Denis
Montréal

Mon cher Roger,

Sans le christianisme il n'y aurait pas de Kiwanis. Ce malheur est trop effroyable pour y penser. Il n'y aurait pas non plus de Kinsmen's Clubs. Songez un instant à ce que cela veut dire. Vous vous ferez chrétien, mon cher Roger, car il faut sauver les Kiwanis et les Kinsmen's Clubs.

Yours en Kiwanisme,

39, rue S.-Jacques

pe
Cambridge, 14 février -
11-85

Cher Ami,

Puisque vous m'assurez que je
n'abuse pas de votre obligeance et de celle
de la maison Versailles en vous envoyant
ces loupes pour mes bourses, je les
inclue sous ce pli, et vous remercie bien
sincèrement du tracé, passé et futur,
de cette transaction pour vous. Merci aussi
d'avancer pour les numéros de Matin que
vous m'envoyez. J'espère que vous le trouve-
rez le Temps quelque jour, dans une lettre
où les affaires n'auroient nulle part, de ne
donner de vos nouvelles et de celles de la vie
littéraire Canadienne, s'il y en a une, jamais
je n'entends rien là-dessus. Je sais seulement
que les écrivains du pays vont avoir bientôt
des prix à se partager. Pourvu qu'ils soient
répartis plus intelligemment qu'aux
Académie Française! À la fin, sont-ils sa-
molles, ou nous promettent-ils pour des Hatten-
tats, de nous "encourager" de cette façon?

Voilà bien cordialement,

Louis Dantre

GAËTAN VALOIS, LL. M.

NOTAIRE

Dépositaire au greffe de
J.-E. Valois, notaire.

17.13.1
102
1/2

LACHUTE, QUE. 14 février 1922

Mon cher Adelin —

J'ai lu avec intérêt vos articles sur le "Métier".
Que dire de la "Arto" ?

En effet j'ai une vois malin et vieux vous
en apporte une preuve.

Après avoir lu les "Fumées" de Chopin
sur le "Métier", j'en suis resté... jambon.

La poésie, c'est le gala du langage, et il
y faut de la tenue, me semble-t-il. Sans
être une précieuse, mademoiselle tiendra
à paraître au bal autrement qu'en robe
de chambre, à moins que ce ne soit un
bal à l'huile, ce qui devient du désor-

GAËTAN VALOIS, LL. M.

NOTAIRE

Dépositaire au greffe de
J.-E. Valois, notaire.

LACHUTE, QUE.

Soudais,

Sciemment j'ai trouvé qu'un poète
doit dans le désordre littéraire s'il
n'habille sa pensée de l'indispensable
conventionnel de la mesure et de la rime.

J'admets toutefois que ce soit là une ques-
tion de goût. En tous cas, tel est le mien
que j'ai trouvé ça très laid des vers libres, soit
par faute d'éducation, par manque de goût,
ou tout ce que vous voudrez.

J'en peux pas faire ça. Alors j'en ris.

Et j'en apporte une parodie de la
fièvre de mon cousin Tabellion, pour
laquelle, quel que soit que vous lui fassiez
subir, j'ai réécrite la fable de D'Anno.

GAËTAN VALOIS, LL. M.

NOTAIRE

Dépositaire du greffe de
J.-E. Valois, notaire.

LACHUTE, QUE.....

myant. S.V.P.

Le "Mâtin" recevra-t-il et os?

Je n'ai pas osé le lui soumettre, en
lui faisant tenir une copie du
De Tenenover, ce soir.

Serez-vous le p. p. pour faire
passer mon chien?

Bien à vous

Gaëtan Valois

11-27
A. S. G. Mgr Gauthier,
évêque de Montréal.

Monseigneur,

refaite!

Je vous ai demandé dimanche par le téléphone, mais en m'a dit que vous étiez sorti. Je voulais vous demander ~~une~~ audience pour vous suggérer -- si vs ne l'aviez déjà -- l'idée d'une lettre pastorale sur la cupidité des riches en général et celle des propriétaires en particulier. Lorsque l'Eglise entreprend de grouper et discipliner les masses ouvrières pour les empêcher d'outrer leurs revendications, n'est-ce pas, au point de vue chrétien, une chose effroyable qu'il ne soit pas tombé de la chaire une seule parole de malédiction sur ~~l'appât~~ *la cruauté* ~~quelle~~ des possédants? L'opinion qu'elle est toujours du côté du plus fort n'a-t-elle pas déjà fait trop de tort à l'Eglise?

Ce que nous voyons de nos yeux, Monseigneur, me donne la force de vous parler comme je le fais. Soyez sûr que je m'en exprimerais ailleurs si je ne tenais maintenant à me montrer

de Votre Grandeur,
le serviteur dévoué et respectueux,

Olivar Asselin

Montréal, 15 février 1922

7-37
Montréal, 15 février 1922.

M. Roger Maillet,
Montréal.

Mon cher Maillet,

Par une lettre d'hier, Gaétan Valois me prie de vous transmettre la parodie ci-incluse, que je trouve charmante. Pourquoi ~~Ma~~ Valois n'écrit-il pas toujours en vers? Je veux dire que ses coups de bistouri devraient faire crier davantage; ils sont trop doux, et je le fais savoir à l'auteur.

Yours in real bistouri.

OA/FL



11-27
Montréal, 15 février 1922.

M. Gaëtan Valois,
Lachute.

Mon cher Valois,

Pourquoi craignez-vous qu'on ne prenne pas votre parodie? Elle est très bien. Je souhaiterais pouvoir en dire autant de vos coups de bistouri. Ceux de dimanche dernier n'avaient rien qui pût faire crier personne, ce qui, pour des coups de bistouri, est un tort considérable. Amendez-vous dans le sens de la cruauté; sinon écrivez toujours en vers. Vous aurez une idée de la douceur de vos notes quand vous saurez que je les ai d'abord attribuées à cette vieille papelarde de Colombine.

Cordialement à vous,

GA/SL





Chambre des Communes
Canada.

1/6

Ottawa, le février, 1922

Mon cher Asselin,

Je te remercie pour l'envoi
des exemplaires du Matin, qui me rappelle
l'allure de l'ancien Nationaliste. C'est curieux,
ce que tu dis du faux Lee-Farham (com-
me c'est harmonieux), je l'avais pensé à peu
près dans le même sens, ^{suétois} et j'avais même
songé à écrire un article dans lequel
je l'aurais assimilé au coup de la dé-
pêche d'Emus, comme tu le fais toi-
même, justement. [Si tu ne l'as pas

encore fait, ne manques pas de lire l'article de ~~let~~ de l'Action française ^{depuis} maintenant la série sur l'avenir politique du Canada français. Tu comprendras quelle joie il m'a mise au cœur.

Je t'envoie un n° du Journal des débats (hebdomadaire), dans lequel tu verras que la possibilité d'une entente franco-japonaise était déjà discutée en 1907; mais tout le monde paraissait l'avoir oublié, et tu as bien fait de réamorcer l'affaire. J'en touche un mot dans le per n° des Annales de l'Institut canadien français. Il faut appuyer de côté-là, sur tout les points du monde français. Reviens à la charge.

À toi
Gascou

Archevêché de Montréal.

Le 17 ¹¹⁻³¹ février 1922

Mon cher ami,

Vous avez été informé
par J. Savoie sur pied de ma
circulaire au sujet de l'occasion
de prochain Crime et J'y rappelle

11. 32
Montréal, 22 février 1922.

A M. Naggiar,

Consul général de France

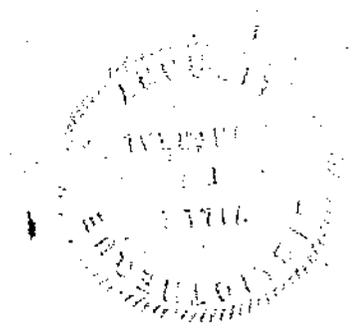
Cher monsieur Naggiar,

Vous vous rappelez sans doute ce que je vous disais
il y a quelque temps du général Frank-S. Meighen, au cours
de l'entrevue que vous aviez eu l'obligeance de m'accorder.
Comme il y est question de ce monsieur, je prends la liberté
de vous faire tenir un compte-rendu que je trouve au hasard
dans la Presse du 13 février.

Cordialement à vous,

OA/CR

Annexe



Montréal, 23 février 1922.

M. le Directeur du Canada,
Montréal

Monsieur le Directeur,

Dans son compte-rendu de ma conférence sur le suffrage féminin, le Canada me fait dire que la femme est inférieure dans tous les domaines. Avant écrit le contraire sous ma signature, il n'y a pas quinze jours, il serait surprenant que j'eusse soutenu pareille absurdité. J'ai seulement dit que chaque sexe avait ses supériorités, mais que cela ne constituait pas l'égalité; qu'il n'y aurait aucune humiliation pour la femme à se reconnaître inférieure en sens politique, puisqu'elle est restée manifestement inférieure dans maint domaine de l'activité intellectuelle qui ne lui a jamais été fermé, comme la musique, les arts plastiques, la littérature dramatique.

Quant au reste, le compte-rendu du Canada n'avait qu'un défaut, qui était d'accorder trop d'importance à mon modeste travail. Je n'ai pas eu la prétention de dire à *mon auditoire* ~~messieurs les électriciens~~ des choses originales; j'ai seulement voulu, dans sa propre langue, et avec des arguments de gros bon sens, lui faire comprendre que le "suffragisme" est au fond une doctrine de primaires et d'illettrés.

Croyez, Monsieur le Directeur, à la considération
de

Votre tout dévoué serviteur,

CA/CR

Montréal, 23 février 1922.

M. le Directeur de la Patrie,
Montréal.

Monsieur le Directeur,

Dans le compte-rendu d'une sauserie que je
faisais hier devant la Coopérative des Electriciens
sur le suffrage féminin, un journal du matin me fait
dire que la femme est inférieure à l'homme DANS TOUS
LES DOMAINES. Ayant écrit le contraire sous ma signature,
dans un journal, il n'y a pas quinze jours, il serait
étonnant que j'eusse soutenu pareille absurdité. J'ai
dit simplement que chaque sexe avait ses supériorités,
et que ce n'était pas faire injure à la femme que la
supposer inférieure en sens politique, puisque, par
exemple, elle n'a rien produit en musique, en sculpture,
en littérature dramatique, bien qu'aucun de ces champs
ne lui eût jamais été fermé. Quant au reste, et dans
l'ensemble, le compte-rendu dont je parle est assez
fidèle.

Croyez, Monsieur le Directeur, à mes meilleurs
sentiments.

GA/cr



La lettre ci-dessous a aussi été adressée à la Presse.

Montréal, 23 février 1922.

M. le Directeur du Devoir,
Montréal

Monsieur le Directeur,

Dans le compte-rendu d'une causerie que je faisais hier devant la Coopérative des Electriciens sur le suffrage féminin, un journal du matin me fait dire que la femme est inférieure à l'homme **DANS TOUS LES DOMAINES**. Ayant écrit le contraire sous ma signature, dans un journal, il n'y a pas quinze jours, il serait étonnant que j'eusse soutenu pareille absurdité. J'ai dit simplement que chaque sexe avait ses supériorités, ~~et~~ que ce n'était pas faire injure à la femme que la supposer inférieure en sens politiques, puisque, par exemple, elle n'a rien produit en musique, en sculpture, en littérature dramatique, bien qu'aucun de ces champs ne lui eût jamais été fermé. Quant au reste, et dans l'ensemble, le compte-rendu dont je parle est assez fidèle.

Croyez, Monsieur le Directeur, à mes meilleurs sentiments.

GA/CR

orig. manusc. Dossier 101-1
5^e rue de la
Paris 7^e

10

11-36
24/10/1922

Mon cher ami,

Les semaines passent vite et en voici quatre déjà que
je vais aiurer la main, lors de ce départ que votre présence
et celle de nombreux amis m'a rendu si émouvant.
Ce départ est étrange; devant tout défiance (quand)
on veut faire bonne contenance, on se force à rire et
à plaisanter, et enfin on ne dit rien de sentiments de
regret et d'affection qu'on cache sous un masque
de faiblesse majoritairement. Mais ainsi se passe la vie: à
flûter et à rigoler, par respect humain, par
conscience, par nécessité sociale ^{ou professionnelle}, alors qu'il serait
si bon d'être soi-même, - tout simplement.

Vous avez sans doute rencontré une amie depuis
mon départ, ou bien obtenu de ses nouvelles d'une
manière moins directe. Elle vous répète par ma fa-
cilité traversée; elle m'a fait "bravo", et l'avis que
je méritais à Paris, tout extérieur et momentané, n'est
pas fait pour me rassurer. Elle tarde à arriver en

10 mars pour prendre la direction de la Côte d'Azur, à
arrêts à Arignon et Arles, au hasard, dans les hautes,
je ramassai trois ravalets pour jouer de la mer, des
montagnes, du bon air et de l'atmosphère qui a bien
réussi ménage à ceux qui s'y rendent. D'ici je projette
d'aller vers le sud-ouest, on j'ai reparé, après de
revenir ici à la fin d'avril.

J'ai été un peu au théâtre, on j'ai notamment
vu une fort curieuse mise en scène de "Salomé" d'Osca
Wilde (était en français comme vous savez). Le temps en
général s'est bien passé pendant j'ai pu me offrir à
la lecture de "Saint Magloire", de R. Dorgès, et aussi
de "Les Bois", c'est original et troublant, et remarquable.

Êtes-vous en bonne santé? et votre famille? Ré-
pondez-moi avec les nouvelles et les nouvelles de vos amis,
à mes sentiments très affectueux et dévoués.

M. G. G.
M. G. G.

P.S. J'ai une compréhension, je me suis rendu compte que vos
intérêts sont pour une Mme McDonald, qui faisait une si belle figure
à la gloire de son pays, c'est vraiment très joli et vous en avez
gagné.

le 27 juin 1922

Mon cher Asselin,

Où donc
avez-vous pris que
M. Gaschereau était de
culture à peu près nulle
et encore tout gonflé
de ses souvenirs de collège?

C'est l'homme le
moins gonflé du monde,
au cœur profondément humain,
& d'un cerveau puissant
et solidement équilibré,
qui s'aiguise l'esprit
soixante heures par semaine

depuis qu'il est sorti du
collège, lit invariablement un
livre par semaine et en
retient la substance sans
prendre de notes, ne trouve
nulle part plus de plaisir
que dans la "Revue des
Deux-Mondes," et n'est
indifférent à aucune
des idées, à aucun des
sentiments qui meurent
et agitent l'humanité.

Habitué au Palais
à mal parler et à mal
écrire, il n'en apprécie
pas moins ce qui est de
bonne langue et de bon style.
Il regrette tout le premier

d'avoir à décider en tout si
hâtivement. Il n'a jamais
eu le temps de s'accorder
la satisfaction d'une seule
de ces admirables patures
dont vous chargez vos
manuscrits.

Mais il pense rigoureusement,
et réfléchit surtout avec une
déférence pour l'opinion d'autrui
qui vous l'idifierait. Son âme
est haut placée, et plus droite
qu'on le fait en notre siècle.

Je n'exagère rien.

Vous ne savez évidemment
comme M. Taschereau que
par son entourage. Vous vous
démontrez que vous erriez
gravement en lui reprochant
son manque de culture et un
gonflement de colligien, je
vous demande dix minutes
au plus lors de votre prochain
voyage à Québec.

En hâte et cordialement,

M. Olivier Desrochers
Montréal.

J.R. Allen - Benoit

16

Le Monde Nouveau

42, BOULEVARD RASPAIL, 42

(Tél. Fleurus : 27-65)

PARIS

Directeur :
E. Van der Vlugt
le Jeudi de 15 à 17 heures

Rédacteur en chef :
Gustave-Louis Tautain
le Lundi de 15 à 17 heures

Secrétaire général :
Adrien Le Corbeau
le Vendredi de 15 à 17 heures

Édition en langue anglaise :
THE NEW WORLD
8, Stone Buildings London W. C. 2

~~Paris~~ London le 2 Mars 1922

Monsieur OLIVAR ASSELIN
90 rue Saint-Jacques
MONTREAL
CANADA

Monsieur,

Je ne sais par quel concours de circonstances vous recevez le "Monde Nouveau" qui ne vous est pas adressé par nos soins.

Quant à l'argent anglais, nos caisses, encore qu'elles ne soient pas positivement chroniques, se porteraient beaucoup mieux s'il y coulait à profusion.

J'ai quelque honte à vous dire que le "Monde Nouveau" est parfaitement indépendant, qu'il n'est inféodé d'aucune façon aux intérêts anglais et, qu'à l'égard de votre pays, il n'a jamais observé qu'une attitude de parfaite sympathie: Peut-être vous rappelez-vous les articles publiés dans nos colonnes par M. Robert LaRoque de Roquebrune qui est un de vos compatriotes.

Trouvez ici, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Gustave-Louis Tautain

Montréal, 15 mars 1922.

M. Joseph Rainville, avocat,
107, rue S.-Jacques,
Montréal

Mon cher Joe,

Je vois avec plaisir que ton affaire a marché. Comme Clovis, je regrette de n'avoir pas été là. Tu ne soupçonnes pas à quel forçat tu t'adressais. Depuis des mois, je suis excédé de travail, je n'ai pas même le libre emploi de mes soirs et de mes dimanches. S'il en était encore temps, j'essaierais bien de faire quelque chose. Je tiens cependant à te dire qu'à l'heure actuelle je n'en entrevois pas la possibilité.

Je me réjouis de ton succès, et demeure

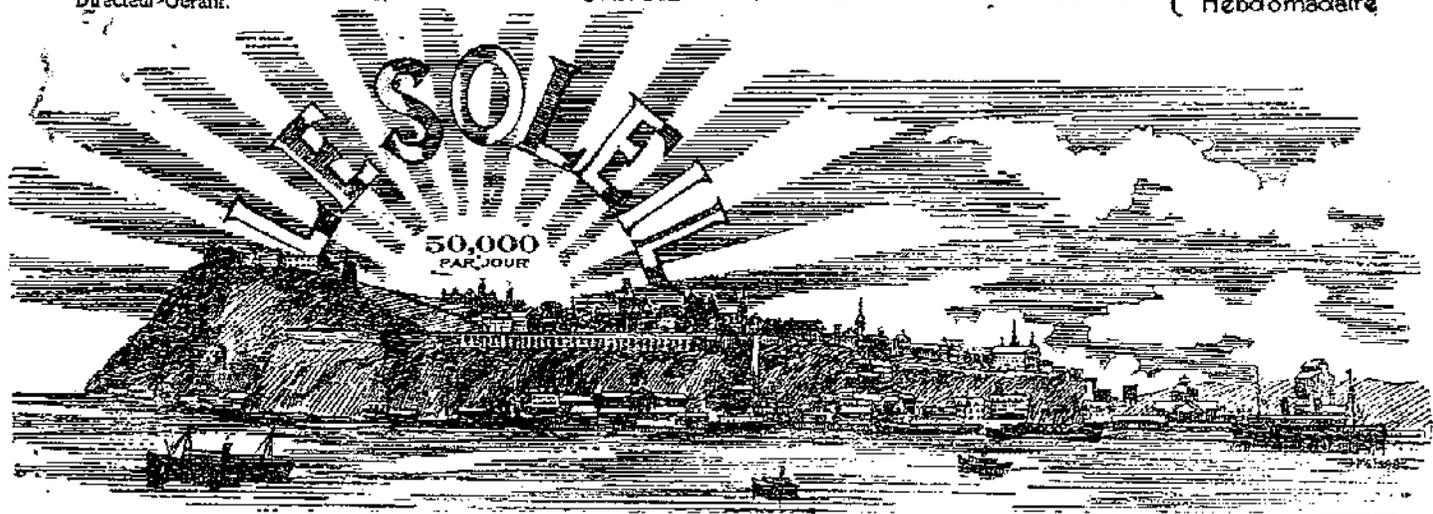
Ton ami dévoué,

OA/GR



HENRI GAGNON
Directeur-Gérant.

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Editions: { Quotidienne.
Hebdomadaire

Québec, le 20 mars, 1922

M. Calivar Asselin,
647, Deschamps,
à Montréal

Cher monsieur Asselin,

Je communique aujourd'hui
même, la rétractation de la page financière du "Soleil".
Je suis un peu dépaysé; mais j'espère m'acclimater
bien vite et gagner mes épaulettes. Je désire améliorer
mon service, à la longue, et, pour ce faire, je
compte un peu sur les renseignements que vous
voudrez bien me fournir.

Mon roman, "Marcel Faure", est à l'imprimerie.
Je lancerai l'annonce d'ici trois semaines. Le volume
me sera dans les librairies vers la fin de mai.
Une réponse me fera grand plaisir.

Votre bien sincère,

Jean-Charles Harvey
29, rue des Ramparts,
Québec

Archives de la Ville de Montréal

11-47
Montréal, 21 mars 1922.

M. Jean-Charles Harvey,
29, rue des Ramparts
Québec

Mon cher Harvey,

Je suis très heureux de votre entrée au Soleil.
Je suis sûr que vous vous tirerez très bien d'affaire.
Si je puis vous être utile de quelque façon, je n'y
manquerai pas, mais je ne me fais pas d'illusion sur
ce point: j'ai trop souvent l'occasion de constater ma
propre ignorance.

Puisque vous avez bien voulu me faire l'honneur
de m'écrire, je vous demanderais, confidentiellement,
votre avis sur l'article de fond paru dans le Soleil
du 27 (ou 25) février sur le placement mobilier.

Cordialement à vous,

CA/GB

Montréal, 22 mars 1922.

M. Roger Maillet,
164, rue S.-Denis
Montréal

Mon cher Maillet,

Je crois que l'article intitulé Le plan de reconstitution économique de l'Europe intéresserait peut-être les lecteurs du Matin. Il contient en effet des précisions qu'aucun journal canadien n'a encore données. J'imagine que le titre serait à refaire pour mettre le contenu de l'article en valeur. Vous ne manquerez pas, n'est-ce pas, de donner crédit au Journal des Rentiers. Vous voudrez bien me retourner la feuille après emploi.

Cordialement à vous,

OA/CR

Annexe



L'Économiste Parlementaire

99, RUE DE RICHELIEU, PARIS (2^e)

Téléphone: Gutenberg 48-84

REVUE HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi

Paris le 25 Mars 1922

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, LIMITEE
BANQUIERS,
MONTREAL, (Canada).

Messieurs,

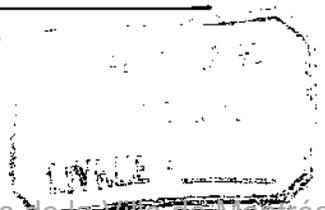
Au cours d'un classement administratif, nous venons de retrouver, égarée, une lettre où vous exprimiez le désir de recevoir un numéro spécimen de "L'ECONOMISTE PARLEMENTAIRE".

Tout en nous excusant sincèrement d'un aussi long retard, nous nous empressons d'acquiescer à votre désir et vous adressons, par ce même courrier, quelques exemplaires de notre Revue .

Dans l'espoir que vous y porterez intérêt , et que nous vous inscrirons, bientôt peut-être, au service de nos abonnés, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués .

Le Secrétaire Général 38452

Claude Poldes.



11-10-11
Montréal, 27 mars 1932.

M. Albert Benoit,
Secrétaire particulier de L'hon. M. Taschereau,
Québec

Mon cher Benoit,

Je n'ai aucune objection à publier votre lettre,
encore qu'il soit un peu tard. Vous vous doutez bien cependant
qu'elle ne m'a pas pleinement convaincu.

Cordialement à vous,

GA/CR



11-45
Montréal (Canada) 27 mars 1922.

Monsieur Léon Daudet,
député de Paris,
à l'Action française

Cher Monsieur Daudet,

Vous en avez vu bien d'autres. Je suis sûr cependant que vous ne lirez pas sans intérêt la lettre ci-incluse. Je vous en ferai tenir l'original ou la reproduction photographique si vous le désirez. Au cas où vous ne connaîtriez pas Bugat-Pujol, je vous dirai qu'il fut dégradé et condamné non pas pour délit politique, mais pour avoir, étant attaché au cabinet de Painlevé, alors ministre de la Guerre, prélevé des pots-de-vin sur les concessionnaires de "maisons de fleurs" du front. J'ajouterai que, déjà porteur d'une demi-douzaine de décorations britanniques et étrangères gagnées au feu, le lieutenant-colonel Chaballe n'avait nullement besoin de Bugat-Pujol pour lui obtenir la Légion d'honneur, qu'il a reçue depuis, comme moi, sans sollicitation d'aucune sorte et sans l'aide d'aucun courtier en décorations.

Je suis, cher Monsieur Daudet, l'officier canadien que vous eûtes l'amabilité de recevoir, une première fois en 1917 et une deuxième fois au printemps de 1919, et qui demeure, de vous-même et du pays que vous servez si bien,

le serviteur dévoué et respectueux,

rue S.-Jacques, 90

Adresse de l'Action française; 14, rue de Rome

Copie de lettre de Bugat-Pujol

116 rue de laugerard

Paris le 27 Mars 1922

Mon cher Asselin

Il me semble qu'il y a bien longtemps
que je n'ai eu de vos nouvelles - Raquelman
et moi ainsi que Ségas parlons souvent de vous
et nous dépérons à l'unanimité votre quasi disparition
du journalisme - Mais je leur disais toujours que
vous y reviendriez un jour - qui a la baira -

Et je vois que je ne me suis pas trompé puisqu'on
me annonce que vous fondez une nouvelle
feuille appelée le Matin -

He bien! ce journal fera son apparition à point
nommé - nous avons besoin d'un bon
gros chien qui ~~traverse~~ morde nos canaqueux
aux fesses - qui les recueille un peu de leur
sottise -

Et Puisque vous êtes appelé à défendre les bonnes
causes, vous devriez bien vous intéresser à la nôtre -
je vous assure que nous sommes bien à plaindre
dans notre situation sacrifiée -

Tout le monde autour de nous prospère ou du
moins voit la situation améliorer - pourvu
qu'on fasse partie du Commerce ou de la politique
on est sûr de voir ses doléances écoutées

Les pauvres archivistes seuls sont considérés comme quantité négligeable :

Concevez vous, étant donné le travail, assy compliqué que nous faisons, que nous soyons payés moins que les dactylos de première année -

Voilà six ans que je fais ce travail et on ne nous n'a accordé en core que juste de quoi ne pas mourir de faim - Raquelirum et Brown font d'assez le même cas - savez vous que nous ne touchons que 85

dollars par mois plus quelques dollars de surplus de vie chère encore aujourd'hui - quand tout continue à augmenter à Paris - Et voici la question des loyers qui va encore venir compliquer notre existence et restreindre nos moyens -

Les employés du Bureau de Roy ont vu augmenter leurs salaires - Barri agent commercial du Canada a vu tripler le sien -

Et pourquoi, grands Dieux, ~~pourquoi~~ ^{est-ce} à Ottawa on considère que le travail que nous faisons n'a pas la même valeur que celui de nos agents commerciaux

Pourriez vous me dire quels services ils rendent au pays :- ont ils fait augmenter les importations - ont ils envoyé beaucoup d'émigrants au Canada? A quoi sert le Bureau Canadien à Paris?

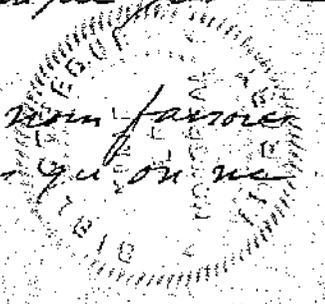
a tenir une liste dans laquelle les Canadiens de passage viennent inscrire leur adresse - et a mettre q. q. journaux vieux de 15 jours a la disposition de quelques voyageurs qui y frottent a peine les yeux -

est tout cela coûte très cher -
 La valeur de travail que nous faisons n'apparaît pas
 immédiatement - mais un jour on verra la présence
 du petit groupe des archivistes, quand les papiers archivers
 dans lesquels nous faisons seront détruits -
 Car vous imaginez bien, comme moi, que cette guerre
 n'est pas la dernière et qu'à la prochaine, avec les
 marques de destruction que la science fournira aux
 armées futures, tout cela sera en cendres, avant
 qu'on ait le temps de mettre tous ces précieux
 documents en sûreté - Mais même si l'on ne
 veut pas voir cela présentement, est-il juste que des
 employés d'un gouvernement riche et qui se respecte
 soient obligés de vivre comme des miséreux -
 Il y en a parmi nous qui ne sont plus de la première
 jeunesse et qui ont droit non seulement au neces-
 saire, mais en plus à quelques douceurs addition-
 nelles -

On dirait qu'ils sont toujours sous l'impression à
 Ottawa que la vie à Paris est toujours moins
 chère qu'au Canada - Ce temps hélas! n'est plus -
 Et avec nos salaires de misère nous nous trouvons dans
 une situation inférieure à celle des ouvriers - avec
 des frais de représentations plus élevés -

Monsieur le Président prenez notre cause en main et
 faites q. q. chose pour nous - La simple justice
 en demande -

Si l'on croit à Ottawa que le travail que nous faisons
 est inutile - qu'on le supprime, mais qu'on ne
 nous laisse pas végéter -



On a écrit le programme du concert
je n'ai rien écrit de tout ça
En Sable cantonne

Je me fais l'avocat de tous les Copains, mais ne mettez pas
mon nom en avant - vous connaissez la délicatesse de ma position
et ce qui pourrait m'advenir de plusieurs côtés si mon nom
était mis en évidence -

Faites quelque chose, mais au point de vue de tout
le groupe - C'est une plainte générale - D'ailleurs
Tragellonum a écrit tout sous écrit et comme il manie
plus adroitement la plume que moi, il saura peut-être
mieux vous convaincre et trouvera des arguments plus
peremptoires - Burton avec ses trois enfants ne sait
plus à quel point se donner - Menacé d'expulsion
pour avoir - Il a beau se démener et travailler nuit
et jour il n'arrive pas à joindre les deux bouts et
comme nous tous il mange les pertes économiques qu'il
avait pu faire les années passées -

Je ne vous parle pas de travail artistique que je fais
car cela encore bien plus que ~~les~~ le travail des
archives ne doit pas entrer au compte -

Tous nos comptabilistes ce sont des amusements et
des futilités -

N'y a-t-il donc pas un ministre Canadien à Ottawa
qui vous pourriez intéresser à notre sort -

Voilà, mon cher asselin, notre situation - assez
triste comme vous le voyez et digne que vous vous y
intéressiez - Nous comptons tout sur vous comme
sur le seul homme pour qui vous la fassiez changer -
Je sais bien que vous avez de multiples occupations
et que votre temps est limité, mais pensez au bien
que vous pouvez faire et au bien placé que de
recommander ce que vous pouvez faire -

Je n'ajouterais rien de plus et je compte sur la
bonne volonté que vous m'avez toujours témoignée
et sur vos principes de solidarité artistique
qui honorent respectueusement
et une cordiale poignée de main de votre vaillant
1873



Chambre des Communes
Canada.

28 mars

Mon cher Asselin,

Je ne connaissais pas cet ouvrage de M. Ewart: Imperial projects and the Republic of Canada Je vais me le procurer. Au sujet du Statesman, je suis tout joyeux de le retrouver. Je le croyais déjà paru. Il manque à mon bonheur. C'est-à-dire que personnellement je le trouve de mon goût, du moins dans le temps



Chambre des Communes
Canada.

qu'on pouvait l'acheter à Ottawa, mais on ne le vend plus nulle part. Fâché de m'en exécuter un no de Montréal.

Et maintenant je dois te que ma situation à la Revue est plutôt délicate. Madeleine m'a déjà écrit qu'elle avait eu des ennuis avec des gros annonceurs à cause de mes articles sur l'indépendance franco-canadienne et qu'elle ne pourrait ^{en} les accepter d'autres à l'avenir qu'à la con-



Chambre des Communes
Canada.

dition que personne ne puisse y
voir une tendance séditeuse. J'ai
pris cet avertissement pour un
congé et quand je le lui ai
dit, elle a gardé le silence,
preuve que je ne m'étais pas
trompé.

J'aimerais beaucoup lire
la brochure Lefavre, et si je puis
voler une journée à la traduc-
tion officielle, je serai trop heu-
reux de t'envoyer qq chose.

Avant que je ne l'oublie encore
je te mets 1 piastre (pardon)
pour les nos du Matin que
tu as eu l'obligeance de me faire
envoyer ~~de~~ mes remerciements
pour le soin exceptionnel
que tu as pris de mon
article. Personne n'en a
parlé. C'est ~~encore~~ trop tôt,
j'y reviendrai.

A toi

Guscon





CABINET DU PREMIER MINISTRE

PROVINCE DE QUEBEC

Québec, le 30 mars 1922.

Monsieur Olivar Asselin,
Immeuble Versailles,
rue Saint-Jacques,
Montréal.

Mon cher Asselin,

Vous avez compris par mon téléphone qu'il ne m'était jamais venu à l'esprit de vouloir discuter publiquement votre appréciation du premier ministre. J'en aurais eu l'envie que mes humbles fonctions de secrétaire particulier m'eussent inter-dit un rôle que seul pourrait tenir avec quelque chance d'être entendu un homme parfaitement indépendant à tous égards.

Je vous ai tout bonnement et amicalement dit que vous erriez pour le moins légèrement en prétendant que M. Taschereau manquait de culture et était quelque peu gonflé de ses souvenirs de collège. Dupire m'a confié que ma protestation vous avait donné à penser que j'étais tout coiffé de mon patron. Vous devez vous douter pourtant qu'un quadragénaire aussi chauve que j'ai l'honneur de l'être se coiffe plus difficilement qu'un autre. Mais véritablement, je me serais senti assez piètre sire de ne pas éclairer un publiciste au caractère ouvert sur le compte d'un premier ministre qui ne mérite pas une aussi mauvaise presse. Un écrivain de votre humeur belliqueuse pousse souvent une rude botte sans songer à mal. Je voudrais vous voir dans la peau de celui qui reçoit le coup.

J'allonge peut-être déraisonnablement ma protestation. Il me déplairait de l'exagérer. A preuve que j'ai pris soin de m'informer si je n'avais pas dépassé la mesure en portant au crédit de M. Taschereau la lecture d'un livre par semaine. Il serait plus juste, d'après ceux qui le connaissent depuis des années dans l'intimité, de spécifier une moyenne d'un livre par quinze jours. C'est une somme de lecture plus considé-



CABINET DU PREMIER MINISTRE

PROVINCE DE QUEBEC

- 2 -

rable que celle dont peuvent se vanter beaucoup
d'hommes soi-disant cultivés.

Je n'insisterai plus que sur la promesse que j'ai tenté de vous arracher de m'accorder dix minutes de votre temps lors de votre prochain voyage à Québec.

Cordialement à vous,

R. - Albert Benoit

RAB/JC